

COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE BOXE

BAREME COTISATIONS/AFFILIATIONS & LICENCES
COTISATIONS SAISON 2022 - 2023

COTISATIONS
2022 - 2023

AFFILIATIONS

AFFILIATION CR, CD, CLUB, CLUB UNIVERSITAIRE, MILITAIRE et F.C.S.A.D.	60
FORFAIT AFFILIATION ECOLE DE BOXE (1 Pdt, 1 TG, 1 SG; Prévôt ou BEES)	180
DROIT ET REDEVANCE FORFAITAIRE Décision Comité Directeur du 7/06/2022	0

BUREAU

MEMBRE DE COMITE D'ASSOCIATION : CR/CD/AS/EB/MILITAIRE/UNIVERSITAIRE/FCSAD	70
CADRE TECHNIQUE FEDERAL (Stagiaire- Prévôt, Aéro), CADRE TECHNIQUE B.E. ou BPJEPS sans Pro	
CADRE TECHNIQUE BREVET D'ETAT/PREVOT D'ETAT/BPJEPS/PREVOT FEDERAL ayant sous contrat des boxeurs professionnels	170

OFFICIELS

DELEGUE DE REUNION, PRESENTATEUR, CHRONOMETREUR, MEDECIN	70
JUGE ARBITRE AMATEUR (stagiaire, régional, inter régional, national, international)	
OFFICIEL et SUPERVISEUR PROFESSIONNEL INTERNATIONAL	330
JUGE DIRECTEUR D'ASSAUT : 0€ si l'intéressé possède une autre licence	30

LICENCES

LICENCE VOLONTAIRE (à partir de 16 ans - clubs et écoles de boxe)	17
LICENCE DECOUVERTE:BOXE EDUCATIVE ASSAUT: Poussins aux cadets, valable la 1ère année pour les nouveaux licenciés-sans compétition, délivrance d'une carte	20
LICENCE BOXE EDUCATIVE ASSAUT/BABY BOXE Poussins - Benjamins - Minimes - Cadets LICENCE HANDIBOXE LICENCE AEROBOXE	30
LICENCE BOXE ASSAUT Juniors/ Séniors et vétérants LICENCE BOXE LOISIR Hommes/Femmes LICENCE BOXE AMATEUR ... Hommes/Femmes...Minimes, Cadets, Juniors et Seniors	50
LICENCE PRECI'BOXE ; de Poussins à Vétérans sur présentation d'une prescription médicale. Sans compétition.	14

PROFESSIONNELS Année 2023 (du 1er Janvier au 31 Décembre)

LICENCE BOXEUR PROF. Groupe Elites 1	300
LICENCE BOXEUR PROF. Groupe Elites 2	250
LICENCE BOXEUR PROF. Groupe Elites 3 (ancien groupe Espoirs)	200
LICENCE BOXEUR PROF. groupe Elites Féminines	250
LICENCE BOXEUR PROF. Etranger (venant combattre en France) tarif à chaque combat et par boxeur (payable lors de la demande d'autorisation de réunion)	60
VALIDATION ANNUELLE DE CONTRAT UNIQUEMENT lors de la signature du 1er contrat Ou en cas de changement d'Entraîneur au cours de la saison sportive	80

ORGANISATEUR PROFESSIONNEL	3000
PROMOTEUR, AGENT SPORTIF	1100

DIVERS

DROIT DE RECLAMATION	150
DUPLICATA DE LIVRET SPORTIF	10
FRAIS SUBORDINATION GESTION BASE CLUB (par Licence enregistrée)	2
DEMANDE DE RECONSTITUTION DE CARRIERE (anciens pros)	20
DEMANDE DUPLICATA et AUTHENTIFICATION Diplôme PF et Aéroboxe	20
En cas de CUMUL de FONCTION, frais administratif à CHAQUE NOUVELLE LICENCE *	10

(*) Sauf en ce qui concerne : les organisateurs professionnels, les promoteurs, les agents sportifs, les cadres techniques avec pro les pros, les Officiels internationaux, les BEA passant BA, les BL passant BA, les mutations (pratiquants ou autres) et les volontaires

La règle du paiement de la licence la plus élevée est appliquée.

PREVOT, BEES 1ère Licence paie

2ème Licence gratuite

à partir de la 3ème paie

